

Paris, le 5 janvier 2016

Le Président de la FFP rencontre la Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social

Quatre jours après l'annonce du Président de la République d'un plan massif de formation pour 500.000 demandeurs d'emploi supplémentaires, le Président de la FFP Jean WEMAËRE a été reçu ce 4 janvier 2016 par Myriam El KHOMRI, Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social.

« *Les organismes privés de formation sont mobilisés pour contribuer à toutes les mesures allant dans le sens de l'investissement de notre pays dans son capital humain. L'offre de formation est en mesure de répondre à cette demande et d'accompagner cet effort supplémentaire pour l'employabilité et la compétitivité de notre Pays* » a affirmé Jean WEMAËRE, rappelant que **75% des besoins en formation sont couverts par les organismes privés de formation** et qu'il est temps de s'atteler au défi majeur que pointait McKinsey en 2012 'en France, d'ici 2020, 2.3 millions d'actifs n'ayant pas atteint le niveau Bac pourraient se retrouver sans emploi tandis que 2.2 millions d'emplois exigeant au minimum un niveau Bac ne pourraient être pourvus'.*

Pour le déploiement de ce plan de formation et dans l'attente des modalités de mise en œuvre, le Président de la FFP a appelé à une **prise en compte des réalités de la formation professionnelle** :

- | **La formation est un investissement** et ne saurait être considérée comme une fin en soi. Les compétences visées par les actions de formation doivent être en lien avec les **besoins opérationnels des entreprises** et, en particulier, dans les secteurs créateurs d'emploi : services à la personne, numérique, tourisme, hôtellerie-restauration, etc. Elles doivent également répondre au **projet professionnel** de chacun des individus formés. Il est essentiel que le **parcours** soit **individualisé** avec des phases d'accompagnement, d'acquisition de compétences techniques et de compétences transversales. Et une priorité doit être donnée aux **pédagogies innovantes** mixant présentiel/distanciel/collaboratif/alternance.
- | **La formation professionnelle est un secteur économique**. La **pluralité de l'offre** de formation et le **respect des règles de la concurrence** garantissent l'innovation et l'adéquation entre l'offre et la demande de formation pour le plus grand bénéfice de la personne formée.

« *Ce plan de formation ne doit pas faire oublier les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la réforme de la formation professionnelle entrée en vigueur en 2015* » a toutefois estimé Jean WEMAËRE

Des mesures concrètes peuvent être prises pour garantir le succès de cette réforme et améliorer considérablement l'accès à la formation professionnelle des demandeurs d'emploi et des salariés, et parmi elles :

- | **Élargir les formations éligibles au Compte Personnel de Formation dont la mobilisation doit être nettement simplifiée.**
- | **Encourager les entreprises, et notamment les TPE/PME, à investir dans leur capital humain.** C'est l'objet du Colloque que la FFP organisera au printemps pour rendre compte des travaux menés dans le cadre de la mission DGE/DGEFP '*Capital humain et formation professionnelle, investissements pour la compétitivité*'.

Enfin, la rencontre a également été l'occasion de **témoigner de la richesse du dialogue social au sein de la branche des organismes de formation**, avec plus de cinq accords signés en un an et des chantiers ambitieux en cours.

*In rapport '*L'emploi en France en 2020, cinq priorités d'actions*' de McKinsey Global Institute http://www.mckinsey.com/global_locations/europe_and_middleeast/france/fr/latest_thinking/french_employment

Contact Presse : Yasmine Boulos - 01 44 30 49 16 - yboulos@ffp.org

La FFP (Fédération de la Formation Professionnelle), organisation professionnelle créée en 1991, fédère et représente plus de 500 organismes de formation privés et leurs 2000 établissements. Depuis vingt ans au service de la représentation et de la promotion de l'offre privée de formation – qui couvre près des ¾ des besoins du marché-, la FFP place, au cœur de son action, le développement du professionnalisme de ses adhérents. Acteur majeur du secteur (avec un chiffre d'affaire cumulé de 1.7 milliard d'euros par an), elle agit au plus près des réseaux de décideurs et participe à la détermination des grandes orientations de la formation professionnelle.



Retrouvez la FFP sur Twitter: [@FedeFormPro_FFP](https://twitter.com/FedeFormPro_FFP)